

6 Société et Culture

Adressage de Libreville/ Processus d'implantation des plaques nominatives des rues

Encore six mois de patience



Photo : AJT
Le siège de la cellule technique d'adressage à l'Hôtel de ville.



Photo : F.B.E.M
Vue d'une rue numérotée.

Anita Jordanah TSOUMBA
Libreville/Gabon

C'est le délai que se fixe la cellule technique d'adressage, pour voir l'ensemble des rues de la capitale gabonaise arborer des plaques dénominatives.

UN peu plus de trois mois après le dévoilement, le 5 septembre 2015, de la première plaque de rue, dans le cadre de l'opération d'adressage de la capitale gabonaise, notamment avec l'inauguration de la rue Mba, au carrefour STFO, les voies de Libreville n'arboresent toujours pas les plaques nominatives annoncées à grand renfort médiatique. Un constat qui pousse bon nombre de Librevillois à s'interroger sur la suite donnée à cette opération de modernisation d'une cité, qui en a bien besoin. Eux qui piaffaient déjà d'impatience d'en finir avec un adressage antique, ayant pour repère des manguiers, des bars, des crevasses, des bacs à ordures et autres motels, bistrot, etc.

Presque quatre mois après le début de l'opération - hormis la plaque dévoilée à STFO -, aucune autre n'est toujours pas visible à Libreville.

A la Cellule technique en charge de l'adressage (CTA) où nous nous

sommes rendus mercredi, les responsables se veulent rassurants : l'opération n'est pas arrêtée. « Nous sommes toujours dans le processus d'identification des voiries, qui prendra fin d'ici cinq à six mois. Ensuite, nous pourrions procéder à la pose des plaques », a relevé Eurielle Ibinga, membre de la cellule.

« L'inauguration dont vous faites état c'était pour montrer aux usagers que les rues de Libreville porteront dorénavant des noms. C'est comme lorsqu'on pose une première pierre pour un édifice. Cela ne signifie pas que c'est la fin des travaux. Il y a différentes étapes qui restent, comme les fouilles, le montage des parpaings, etc. Et c'est exactement ce que nous avons fait », explique l'un des techniciens. En effet, le processus d'adressage comporte diverses étapes. Notamment, le filaire de la ville, première étape de l'opération, qui consiste à retracer toutes les voiries de la ville sur une carte. Ensuite, la codification de ces voiries par l'attribution de numéros, et celle des noms de rues qui est la matérialisation de cette codification. Enfin, la dernière étape, la conception et la pose des plaques d'identification des différentes artères (codification, attribution de noms et enfin la pose de plaques).

Selon les membres de la CTA, des commissions ont

été mises en place, afin de mener au mieux ce projet. Avec, notamment, l'appui des élus locaux. A l'exemple de la commission toponymie, qui regroupe entre autres les chefs de quartier, de canton, les maires d'arrondissement, les notables, etc. Ce, pour donner des informations crédibles, utiles à la codification des différentes zones.

« Des noms ont déjà été attribués à toutes les voies par la commission de toponymie. Les codes que nous mettons sont chiffrés, suivant le découpage cadastral officiel. Le seul dont nous disposons d'ailleurs, vu que nous n'avons pas de découpage de quartiers », a fait savoir Mme Ibinga.

SCHEMA D'AMENAGEMENT

Par ailleurs, le retard constaté dans l'avancement de l'opération est surtout dû à des perturbations quotidiennes, rencontrées par les techniciens sur le terrain. Au nombre desquelles, la découverte de nouvelles rues, des impasses dues au non respect du schéma d'aménagement de la ville par les riverains dans la construction de leurs habitations. « Nous nous retrouvons souvent devant des voies nouvelles, non encore codifiées. On se retrouve parfois obligé de re-codifier ces rues. Ainsi, chaque jour, on a des modifications, des améliorations qui sont faites sur les fi-

chers. On change des rues en impasses, et vice versa. C'est l'une des causes du retard que l'on accuse dans le chronogramme. Depuis plus de quarante-cinq jours, les équipes sont dans le seul quartier de Nzenz-Ayong. L'opération se déroule actuellement dans le 6e arrondissement. Soit plus d'un mois! », ajoute-t-elle. Pour ce qui a déjà été fait, sur les six arrondissements que compte Libreville, trois (1er, 2e et 6e) ont déjà été codifiés et les numéros de porte attribués. Il reste donc les 3e, 4e et 5e, afin que l'étape suivante soit entamée. Les habitants de la capitale devraient donc prendre leur mal en patience, d'autant plus qu'à ce jour, toutes les rues de Libreville sont nommées.

Ici et ailleurs

• Education

Le ministre avec le Sena



Photo : DR
Le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement technique, Florentin Moussavou, a échangé, hier, à son bureau, avec le bureau directeur du Syndicat de l'éducation nationale (Sena). La séance de travail a porté sur les préoccupations de ce syndicat par rapport à l'année scolaire 2015-2016 en cours. (Nous y reviendrons)

• Violences faites aux femmes

L'Algérie adopte une loi

Neuf mois après avoir été votée à l'Assemblée nationale, la loi criminalisant les violences contre les femmes a été adoptée hier, par le Sénat Algérien. Celle-ci modifie et complète le code pénal, introduisant la notion de harcèlement sexuel et punissant toute forme d'agression, de violence verbale, psychologique ou maltraitance, notamment en cas de récidive. Cette nouvelle législation veut notamment défendre les femmes contre les violences de leurs conjoints, et préserver leurs ressources financières des convoitises de celui-ci, perçu comme le chef de famille dans les sociétés traditionnelles. Aussi, le texte dispose-t-il que quiconque porte volontairement des coups à son conjoint risque, en fonction des blessures, de 1 à 20 ans de prison avec la réclusion à perpétuité en cas de décès. Un autre article prévoit six mois à deux ans de prison pour "quiconque exerce sur son épouse des contraintes, afin de disposer de ses biens ou de ses ressources financières".

Rassemblées par AJT

MINISTRE DE LA PECHE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GABONAISE DE SECURITE ALIMENTAIRE

01 77 22 70 ☎ 2735 Libreville

N° 000087 /MPE/SG/PCA-AGASA.



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Administrateurs sont convoqués à la tenue du Conseil d'Administration de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), le jeudi 24 décembre 2015 à 9h30 minutes, dans les locaux de « l'Hôtel Impérial », sis au quartier Montagne Sainte à Libreville.

Fait à Libreville, le 1^{er} décembre 2015

Le Conseil d'Administration

Géologie/Groupe fossile de Franceville Ali Bongo Ondimba salue l'avancée scientifique des travaux du Pr El Albani

Ibrahim ISSA
Libreville/Gabon

A la faveur des derniers développements scientifiques des travaux de recherche initiés en 2010 dans le bassin francevillien, par une équipe scientifique internationale, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a salué hier "l'avancée scientifique de portée internationale" induite, une nouvelle fois, par les travaux conduits au Gabon par le professeur Abderrazak El Albani. Ceux-ci, effectués dans le bassin fossilifère de Franceville, révèlent en effet

ses richesses au fil des années, depuis le lancement des campagnes de fouille en 2010, en présence du chef de l'Etat.

En examinant des roches océaniques datant de plus de 2 milliards d'années, les chercheurs révèlent que la concentration de l'Arsenic a varié au cours des temps géologiques. Ce stress environnemental aurait signifié les prémices de l'adaptation et de l'émergence sur Terre de la vie complexe. Une hypothèse rendue possible par la découverte des Gabonionta, ces fossiles qui ont déplacé le curseur de l'origine de la vie multicellulaire de 1,5 milliard d'années et

fait du Gabon un des berceaux de la vie. Les recherches du professeur El Albani (Université de Poitiers-CNRS), auxquelles participent des étudiants gabonais, ont, dès l'entame, reçu le soutien de la présidence de la République, du Centre national pour la recherche scientifique et technologique (Cenarest), de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), de l'Institut gabonais de l'image et du son (Igis). Et, en France, de la Région Poitou-Charentes, en plus du ministère des Affaires étrangères et du Développement international.